

Chapitre 12

Y'a-t-il un processus de construction d'une spécificité territoriale autour du figuier de Barbarie dans les montagnes Ait Baâmrane (arrière-pays de Sidi Ifni) ?

Mohamed Aderghal

Université Mohamed V
Laboratoire d'Ingénierie
du Tourisme, Patrimoine et
Développement Durable
Rabat, Maroc
m.aderghal@gmail.com

Majda Mourou

Université Mohamed V
Laboratoire d'Ingénierie
du Tourisme, Patrimoine et
Développement Durable
Rabat, Maroc
majda.mourou@hotmail.fr

Geneviève Michon

Institut de Recherche
pour le Développement
Gouvernance, Res-
sources, Environnement,
Développement, UMR203
Montpellier, France
genevieve.michon@ird.fr

Antonin Adam

Institut de Recherche
pour le Développement
Gouvernance, Ressources,
Environnement,
Développement
Montpellier, France
antonin.adam@gmail.
com

Bruno Romagny

Institut de Recherche
pour le Développement
Laboratoire Population,
Environnement,
Développement
Marseille, France
bruno.romagny@ird.fr

Spécificité
locale

Produits
de terroir

Ce chapitre est paru dans :

Adeghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P-A, Michon G. (2019).

L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. Les Impromptus du LPED, n°5, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU – IRD), Marseille, 399 p.

Dans les montagnes des Aït Baâmrane, arrière-pays de Sidi Ifni, le figuier de Barbarie est devenu une culture qui domine le paysage, impliquant une restructuration de l'espace et une reconfiguration des rapports au territoire et à ses ressources. C'est une culture qui, malgré ses fonctionnalités agropastorales et son intégration dans le système de culture des exploitations, ne correspond pas forcément à une vocation du milieu. Son origine étrangère est localement attestée, et son histoire racontée rappelle les phases de son enracinement, puis de sa révélation comme ressource et un produit de terroir valorisable sous le signe distinctif d'une IGP « Cactus des Aït Baâmrane » générateur de toute une filière agricole. Derrière cette transformation du rôle territorial du figuier de barbarie, nous relevons l'effet d'une politique publique qui tente d'en faire la spécificité du pays Aït Baâmrane, et le moyen de son développement. Or les dispositifs mis en place et qui convergeraient vers une mise en filière agricole générant une valeur ajoutée partagée ne semblent pas aboutir. Tous les constats convergent pour souligner leur échec partiel, dans la mesure où la commercialisation continue à profiter aux négociants les plus entreprenants qui dominent le marché. Dans le milieu des exploitants, en amont, le figuier de Barbarie, génère des revenus importants, certes, mais irréguliers, et dont le coût en termes de conflits sociaux, notamment fonciers, est aussi important. L'expérience des coopératives n'a pas connu, non plus, une réussite optimale, car elles sont soumises à la compétition des entreprises privées et des circuits de commerce informel. Cet article compte apporter un éclairage sur la trajectoire d'une culture qui après avoir été enracinée dans le territoire et constitue un élément dans le système des représentations sociales, peine à devenir une spécificité d'un espace délimité pour les besoins du développement local.

In the Aït Baâmrane mountains, hinterland of Sidi Ifni, the prickly pear tree has become a crop that dominates the landscape, implying a restructuring of space and a reconfiguration of the relationship to the territory and its resources. It is a crop which, despite its agro-pastoral functions and its integration into the farming systems, does not necessarily correspond to a vocation of the environment. Its foreign origin is locally attested, and the history recalls the phases of its rooting, then its revelation as a resource and a local product that can be promoted under the distinctive sign of a PGI «Cactus des Aït Baâmrane» that generates an entire sector. Behind this transformation of the territorial role of the prickly pear tree, we note the effect of a public policy that tries to turn it into a specific feature of the Aït Baâmrane region, and the way to its development. However, the measures put in place and which would lead to the creation of a sector generating a shared added value do not seem to be achieving results. All the observations converge to underline their partial failure, insofar as commercialization continues to benefit the most entrepreneurial traders who dominate the market. Among the farmers, the prickly pear tree generates significant but irregular income, the consequences of which in terms of social conflicts, particularly land conflicts, are also significant. The experience of cooperatives has not been as successful as it could have been, since they are subject to the competition of private companies and informal trade networks. This article intends to provide insight into the trajectory of a culture which, after being rooted in the territory and constituting an element in the system of social representations, is struggling to become a specific characteristic of a space demarcated for the goals of local development.

Introduction

Dans le contexte méditerranéen, les sociétés paysannes se sont reproduites à travers le temps en apportant des réponses d'adaptation et de dépassement des contraintes climatiques, économiques et politiques. Au Maroc, pour chaque communauté, les réponses se matérialisent dans tous les cas par le développement de pratiques de gestion et d'exploitation des ressources disponibles sur les lieux qu'elle occupe directement ou sur lesquels elle a un droit d'usage. Ces pratiques prenaient en compte la labilité des ressources, et imposaient une forme d'organisation sociale et spatiale qui se fondait sur la mobilisation des ressources foncières et hydriques, et garantissait la fonctionnalité du système agro-sylvo-pastoral. Cette forme de rapport étroit établi avec les ressources passait pour être une caractéristique structurelle des systèmes agraires traditionnels, pour la qualification desquels la notion de genre de vie est souvent utilisée. On parlait alors de genre de vie pastoral, nomade, semi nomade, transhumant, agropastoral etc. Or c'étaient là des généralisations qui occultaient la diversité et la complexité des réalités agraires au niveau méso et micro géographiques des régions considérées. Si on admet que l'espace, comme le paysage, est une construction sociale, devient nécessaire alors, la prise en compte à la fois des facteurs structurels, milieux et héritages culturels, et des facteurs contingents relatifs au déroulement historique des rapports des groupes et des individus aux ressources et au territoire. Et dans ce registre on ne peut pas s'arrêter à la dimension holiste du groupe social, en occultant l'apport des

individus, de leurs savoir-faire et expériences à cette construction. Et c'est ce qui permet de comprendre les nuances des paysages, des occupations du sol, des types et des variétés des cultures et des arbres, des types et des variétés des races animales, qui constituent le fondement matériel des systèmes agraires d'un territoire, selon l'échelle à laquelle on se place.

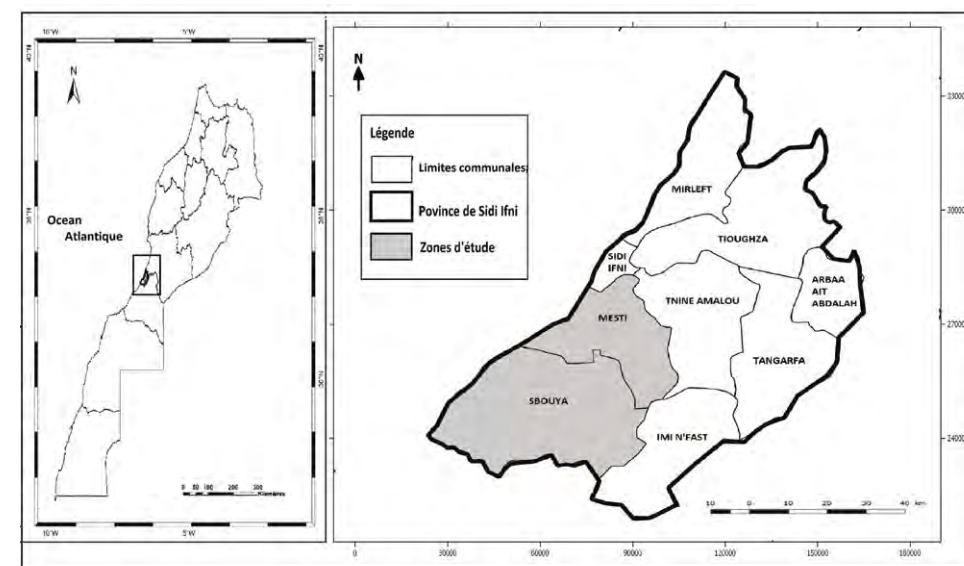
Par ailleurs, et en dépit de leur cloisonnement apparents, même les territoires d'arrière-pays, les plus excentriques, géographiquement, étaient, et continuent à être traversés par des flux d'échanges, de produits, d'hommes, d'idées et d'informations, vecteurs de changement social, économique et technique, dont le résultat peut être la rupture avec une pratique agraire, l'adoption d'une innovation. C'est pourquoi, il n'y a pas d'ordre agraire immuable, et c'est pour comprendre ces dynamiques des systèmes agraires dans leur rapport au territoire dans le cas de la montagne des Aït Baâmrane dans l'arrière pays de Sidi Ifni, que la notion de spécificité est convoquée. Dans ce cas précis, le figuier de Barbarie n'est pas une ressource endémique, comme c'est le cas de l'arganier. Sa présence ancienne dans la région, s'inscrit dans une trajectoire que l'on retrouve dans différentes régions du pays. Il s'agit donc dans cet article de voir s'il y a lieu de parler, à son propos, de l'existence d'un processus de spécification. L'article se base sur les travaux de recherche collective et d'une thèse en cours¹, observations de terrain, enquêtes et entretiens, menés, au niveau des territoires de Mesti et Sbouya².

I. Le territoire des Aït Baâmrane à l'heure des politiques de développement local

La région est une montagne littorale du sud-ouest du Maroc, à la jonction entre l'Anti Atlas et les vastes étendues sahariennes, où l'écosystème arganier a dans la durée conditionné l'enracinement d'un peuplement d'éleveurs agriculteurs, tournés vers l'émigration, et qui partageaient une partie du territoire, sur la base d'ententes intertribales, avec des nomades sahariens. Si autrefois, le territoire tirait sa spécificité de l'usage agro-sylvo-pastoral des forêts d'arganier, des terres cultivées, des abeilles et de la mer, actuellement ce substrat agraire est transgressé par le figuier de Barbarie. Culture déjà présente dans le paysage, elle a pu aussi se tailler une place prépondérante dans les systèmes de production. C'est une culture qui a connu durant les dernières années une

extension fulgurante, jugée parfois comme étant l'expression d'une tendance à en faire la monoculture dominante reléguant dans un rôle annexe l'arganier, le troupeau, les céréales et l'abeille. Nous cherchons donc à comprendre, si au-delà de la polémique autour des avantages et inconvénients de la monoculture dans une région de montagne, de tout temps consacrée à la polyculture, il y a recentrage des systèmes de production sur la culture de la figue de Barbarie ? Et si c'est là une culture dont l'enjeu a engendré la formation de collectifs d'acteurs, exploitants et autres, qui ont l'intention de porter le projet de son ancrage territorial, d'en faire l'emblème qui donne à voir et à représenter le territoire Aït Baâmrane ?

Figure 1 : Le territoire Aït Baâmrane et localisation de la zone d'étude.



Source: Découpage administratif : Maroc 2017

1 Majda Mourou : « La gestion des ressources agro-sylvo-pastorales dans la montagne marocaine entre le poids de la tradition et les nouvelles stratégies des acteurs. Une approche comparative entre le Haut Atlas oriental (Zaouia de Sidi Hamza) et le pays des Aït Baâmrane (la région de Sidi Ifni) », thèse en co-tutelle, co-dirigée par M. Aderghal (UMV de Rabat) et B. Moiso (UPV Montpellier 3), ayant en partie bénéficié de financement dans le cadre du projet ANR. Med In Local.

2 Deux communes de la province de Sidi Ifni

1.1 Le figuier de Barbarie dans l'organisation de l'espace

L'arrière pays de Sidi Ifni correspond à ce que les géologues identifient comme étant une boutonnière précambrienne située à l'extrémité ouest de l'Anti Atlas, constituée dans les substrats, schisto-gréseux, granitiques et volcano-détritiques. Un relief accidenté sectionné par des vallées aux versants pentus et peu couverts de dépôts colluvionnaires. L'ensemble constitue un promontoire dominant une plaine littoral étroite. Dans ce contexte cristallin, le climat est marqué par une aridité prononcée, sauf au niveau des endroits touchés par le brouillard marin fréquent dans la région. C'est un milieu où se sont développées des formations végétales, arbustives et herbeuses bien adaptées, arganier et euphorbe, qui sont la partie la plus visible d'une riche biodiversité. En contrepartie, topographie et climat sont des contraintes majeures à l'extension des terres favorables à l'agriculture. On ne la trouve développée que là où des conditions topographiques localisées, concavité médiane ou basale du versant, terrasses alluviales d'un fond de vallée, ont permis la présence de sols labourables, malgré leurs profils peu évolués. Mais ces contraintes structurelles du milieu géographique n'ont pas empêché l'enracinement du peuplement et l'édification d'un système agraire composite, fondé principalement sur l'élevage extensif, forestier et nomade, la céréaliculture, l'arganier, l'apiculture et secondairement le figuier de Barbarie. C'est un système apparenté à la polyculture de montagne, qui renvoie à une occupation ancienne de l'espace et à une adaptation aux conditions

difficiles du milieu, en tirant un avantage du moindre recoin favorable. Ce qui manifeste une connaissance avancée à la fois des nuances environnementales du milieu, et des pratiques et techniques de production. Le capital cognitif investi dans le maintien et la reproduction de l'agro système, se lit à travers la diversité des paysages qui témoignent de l'antériorité de formes anciennes de mise en valeur, aujourd'hui en régression, sous l'effet de l'exode et des migrations. Il est aussi révélé par le type de relation entretenu avec l'environnement, dont les toponymes et patronymes évoquent un sens, pas seulement de l'appropriation mais également de l'usage de l'espace (Simenel, 2010). Dans la partie ouest de cet arrière pays, correspondant aux territoires des communes de Mesti et Sbouya, la distinction entre plusieurs terroirs, basée sur une prise en considération des variations naturelles, implique une répartition des cultures pratiquées selon leur capacité d'adaptation. Seul le figuier de Barbarie marque le paysage dans les quatre terroirs traditionnellement distingués :

- la plateforme littorale qui correspond à une bande côtière étendue sur plus de 50 km, mais étroite, abritait les terres collectives des tribus des Aït Baâmrane, et avait une fonction essentiellement pastorale. Son occupation périodique par les nomades venus du sud n'a pas favorisé la fixation de l'habitat. Actuellement la plaine littorale connaît le développement de quelques infrastructures touristiques, informelles, et les terres collectives font l'objet de litiges et de conflits opposant différentes communautés, d'une part, et ces dernières à des spéculateurs fonciers externes, de l'autre. C'est sur les versants dominant cette plate-forme que se sont développées de nouvelles plantations de cactus ;

- les parties intérieures des versants où on remarque encore les traces d'une agriculture autrefois pratiquée sur des parcelles aménagées, délimitées par des murets en pierre sèche « gharamen », qui servent à capter l'eau des pentes et éviter l'érosion. Le paysage actuel y est caractérisé soit par une spécialisation dans la culture du cactus, soit par une polyculture qui associe ce dernier à l'élevage et à l'arganier ;
- les terrasses alluviales des fonds des vallées, aménagées en champs cultivés, autrefois irrigués grâce au captage des eaux de crues (ElFaid) à partir de petites retenues de dérivation (*ougoug*) (Barathon et al, 2010) ;
- les terres d'altitude, à plus de 700 m, sont occupées par la forêt d'arganier, par endroit associée au figuier de Barbarie, à l'euphorbe et aussi à des cultures céréalières. C'est en lisière de la forêt d'arganier que sont relevés les principaux noyaux d'habitat fixe, ce qui témoigne d'une densité de peuplement plus élevée, comparée à celle d'autres sections du territoire.

Ce caractère ubiquiste du figuier de Barbarie dans le paysage témoigne d'une adaptation écologique multiforme, mais surtout de sa polyfonctionnalité, qui le rend utile dans différents usages alimentaires et fourragers, au même titre que les autres cultures, mais aussi non alimentaires, ce qui l'en distingue.

1.2 Le figuier de Barbarie, une culture ancienne capturée par les dispositifs des politiques publiques de développement agricole

En tant que culture introduite de l'extérieur, sa présence renvoie à deux moments de l'histoire agraire de la région. Le premier moment très ancien remonte au temps où le figuier de Barbarie fut importé des îles Canaries par des pêcheurs d'un lignage saint andalou (Simenel, 2010), d'où son nom vernaculaire Aknari. Pendant plusieurs siècles, il s'est accommodé avec le système agro-sylvo- pastoral grâce à ses multiples fonctionnalités, alimentaire, fourragère et aussi de mise en défens des champs cultivés contre la divagation des animaux.

Mais son extension est restée limitée, et l'on peut même dire qu'en cela le pays Aït Baâmrane rejoint les autres régions du Maroc qui à la même époque ont vu l'introduction de cette nouvelle culture. Peu d'éléments dans l'histoire de la région nous permettent d'arriver à comprendre le rôle social et économique joué par cette culture dans son rapport avec les autres éléments du système de production. Mais en partant de certains indices paysagers et relatifs aux fonctions attribuées actuellement à ce type de culture, on peut comprendre ce rôle et même aller au-delà, pour voir comment le figuier de Barbarie contribuait à la spécification du pays Aït Baâmrane avant son développement durant les dernières décennies. C'est-à-dire quand la culture est devenue un support de l'action de l'État, d'abord pour la défense et la restauration des sols, ensuite pour être à la base des projets de développement local.

L'expansion du figuier de Barbarie dans la région de Sidi Ifni s'est fortement développée à partir des années 1980. Si, dans un premier temps, l'action publique avait surtout pour objectif la lutte contre la désertification, dans un deuxième temps, l'orientation vers la valorisation du produit s'est confirmée dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Mais cette succession dans le temps de deux types de politiques publiques a eu un effet cumulatif en termes d'impacts sur le socio-agro-système préexistant. Dans une région, souffrant d'une vulnérabilité structurelle, le cactus, en plus de sa fonction de restauration de l'équilibre des terres, permet d'augmenter leur productivité, et participerait à l'amélioration des revenus des familles, qui viendraient s'ajouter à ceux de l'émigration et de la pluriactivité. Sa mise en terroir par le PMV n'a fait qu'étendre sa présence sur plus de terres pas forcément dégradées, et introduit de nouveaux dispositifs dans le but d'organiser la filière.

C'est une culture qui a gagné en superficie, puisqu'elle couvre 50 000 ha, une part importante de la SAU au niveau provincial, et 80 % de ces superficies sont situées dans les communes de Mesti et Sbouya. Ce mouvement d'extension des cultures, s'est accompagné d'une hausse de la production ayant atteint plus de 180 000 tonnes, selon le site AgriMaroc.ma.

Au niveau des exploitations les gains en surface du figuier de Barbarie se sont répercutés sur les techniques et les pratiques de production. Il y a d'abord la tendance à faire du figuier de Barbarie une culture de plein champ, en remplacement de la céréaliculture, puis ensuite sa fertilisation par des apports en fumier, ce qui renforce ses liens organiques avec l'élevage. La récolte, compte tenu de la diversité variétale, occupe une main-d'œuvre

familiale et aussi salariale de juillet jusqu'à septembre. C'est aussi un produit dont 56 % de la production est commercialisée au niveau de la province de Sidi Ifni, et des flux importants connectent le pays Aït Ba'amran avec les métropoles nationales, notamment Casablanca.

D'une ressource essentiellement mobilisée comme fourrage, ou comme élément de clôture, le figuier de Barbarie est aujourd'hui le pivot de toute une économie locale tournée vers l'extérieur. Devenue dominante sur le plan paysager dans certains terroirs, elle a aussi gagné une position plus centrale au niveau des systèmes de production. Mais s'agit-il là d'éléments suffisants pour parler de monoculture et de spécialisation de la région dans la production du figuier de Barbarie, rompant avec la polyculture, arganier, élevage, céréaliculture, apiculture. Par monoculture nous entendons ici, une culture dominante qui devient une spécialisation des exploitations, et ne possède que peu d'interactions avec les cultures qui lui préexistaient et qu'elle a tendance à éliminer. Il est donc important de voir comment, dans les combinaisons agraires actuelles, se fait l'interaction de la culture du figuier de Barbarie avec les autres cultures.

II. Fiquier de Barbarie, arganier, apiculture, céréaliculture, élevage : concurrence ou complémentarité ?

II.1 Fiquier de Barbarie et arganier, une complémentarité écologique et socioéconomique

Il est remarquable que sur le plan écologique l'arganier et le figuier de Barbarie cohabitent (Genin, 2015). Le cactus est favorable pour la régénération de l'arganier, à travers les apports en minéraux, l'amélioration du sol et la protection contre le bétail. De plus, les agriculteurs rencontrés sur place admettent que les fruits issus des vergers qui contiennent aussi l'arganier sont de meilleure qualité. Cela peut être expliqué par le compostage du feuillage de l'arganier comme fumier naturel permettant une meilleure santé de la plante. La population constate aussi que certains insectes, des oiseaux, des mammifères sont revenus. Au niveau de la production, les calendriers de travaux s'articulent au mieux. L'arganier est présent uniquement sur les hauts de versants et dans les zones en montagne éloignées de l'océan où la variété précoce du cactus se développe. La saison de récolte des figues dure de juillet à août, juste avant la récolte d'argan qui commence mi-septembre. Au niveau de la commercialisation, les coopératives de figuier de Barbarie vendent les produits dérivés du fruit de cactus (jus, confiture et yaourt) en plus de l'huile d'argan. Les femmes enquêtées³ ont déclaré que les touristes viennent chercher l'huile de pépin de figue mais ne la trouvant pas à la coopérative, se rabattent sur les produits de l'argan, huile et autres dérivés, présents sur les étalages.

II.2 Fiquier de Barbarie contre céréaliculture

Compte tenu du stress hydrique que connaît la région des Aït Baâmrane, la céréaliculture est aléatoire, ses rendements ne sont pas réguliers, et ne permet pas la production de surplus commercialisables. C'est aussi une culture mobilisatrice d'une main-d'œuvre familiale, qui n'est plus disponible, attirée par l'émigration. Plusieurs des terres céréalières sont abandonnées, car en situation dégradée par l'érosion, ou mise en friche par manque de main-d'œuvre. On ne peut donc pas attribuer de façon catégorique la régression de la céréaliculture à l'extension du figuier de Barbarie. Ce dernier a, au contraire, constitué une aubaine pour les exploitants, car il a permis de revaloriser des terres qui étaient jusqu'ici peu rentables. Ce qui s'est répercuté sur la valeur de la terre, devenue un enjeu autour duquel les rapports sociaux inter et extra claniques se sont recomposés (Mourou et al, 2018). Mais les exploitants n'observent pas tous la même position quant à la gestion du rapport céréaliculture/figuier de Barbarie. Dans les exploitations où l'élevage est réduit, on relève une tendance chez le chef d'exploitation à vouloir reconverter toutes les parcelles possédées en cactus ; alors que ceux qui continuent à pratiquer l'élevage comme activité principale, préfèrent limiter la présence du cactus sur leurs terres, et le pratiquer en association avec l'orge, les deux cultures considérées comme source alimentaire pour le cheptel.

II.3 Figuier de Barbarie et apiculture, la cohabitation difficile

Pour les apiculteurs de la région, le miel produit par les abeilles qui butinent dans le cactus n'est pas de bonne qualité. Ils soulignent toutefois que l'extension de la culture de cactus a eu des conséquences écologiques positives sur la faune et la flore, dont a profité l'apiculture pour se développer. Mais ils voient en même temps que leur activité est menacée, car l'abaissement de l'enrichissement floristique dû au cactus peut se transformer en malédiction. À cause de cette flore mellifère, la région est devenue attractive pour des apiculteurs transhumants issus des régions lointaines, à la recherche de bon pâturages, dont les conséquences sont la pression sur la ressource et le risque d'invasion de nouvelles espèces d'abeilles au détriment de l'abeille locale. L'extension du cactus dans les champs, selon la technique de plantation adoptée par les services agricoles et forestiers, constitue une menace contre la pérennité de certaines espèces végétales mellifères, comme l'euphorbe ou le jujubier. Plus récemment, les ruchers transhumants sont pointés du doigt comme étant à l'origine de la propagation de la cochenille dans la région.

II.4 Le cactus entrave à la mobilité du troupeau

L'élevage est, traditionnellement, considéré comme l'activité de base des familles Aït Baâmrane, autour duquel s'articulaient les autres activités qu'elles soient liées à la céréaliculture ou à la forêt d'arganier. Dans ce système, nous avons vu le rôle affecté au figuier de Barbarie dans l'alimentation du

cheptel. Cette interaction était maintenue tant que le figuier de Barbarie n'est pas devenu une culture invasive, et tant que l'élevage était une activité généralisée. Or la transformation des systèmes de production durant les dernières décennies, due à la succession des années de sécheresse et à la déprise démographique, ont eu pour conséquence la réduction de l'effectif du cheptel, et l'abandon de l'activité d'élevage dans sa forme extensive par de nombreuses familles. Parmi ces dernières, certaines se sont converties dans la pratique du cactus, associant ses revenus à d'autres revenus issus d'activités non agricoles ou de l'émigration. Il y a eu segmentation de la société locale, en deux groupes qui n'ont pas le même rapport au figuier de Barbarie. Pour les éleveurs, son extension constitue une entrave à la mobilité du troupeau, sur des zones anciennement réservées au parcours. Ce que les exploitants reconvertis dans la pratique du cactus, dont certains sont absentéistes, dénoncent, chaque fois que les animaux divaguent et empiètent sur les champs de cactus. Ce rapport au figuier de Barbarie dans sa relation avec l'élevage, est source de conflits entre les deux catégories, parfois constitués par des familles du même clan ou du même douar.

Il est donc important de souligner que l'extension du figuier de Barbarie a entraîné une perturbation du système agro-sylvo-pastoral qui a longtemps vécu sur la combinaison dans le temps et dans l'espace de ressources complémentaires, toutes mobilisées pour le bien-être du troupeau, principale source de revenus pour les exploitants. Mais cette perturbation n'a pas entraîné un abandon total du système. À travers les interactions entre figuier de Barbarie et autres cultures dont l'élevage, on remarque que le système se reproduit sur la base de nouvelles combinaisons qui ne sont pas toutes agro-sylvo-pastorales. Le cactus

est bien visible sur le plan paysager au niveau de différents terroirs, mais son intégration dans l'exploitation ne se fait pas partout selon les mêmes modalités, selon que l'exploitant est présent sur place ou absentéiste, de même sa valeur marchande, n'est pas partout la même. Des facteurs pédoclimatiques locaux, liés à l'humidité générée par le brouillard et à la qualité des sols, apportent des nuances de taille entre différents terroirs (Cardon, 2017). Mais c'est au niveau du rapport à la propriété que le cactus a eu le plus d'impact, dans la mesure où il a contribué à l'accélération d'un mouvement de mélikisation⁴ des biens familiaux, à des sorties d'indivision, et à une reconfiguration des modes d'exploitation et du mode de faire valoir des terres entre propriétaires, associés et/ou locataires.

III. Une spécificité locale entre enracinement agraire et mise en filière

Une spécificité locale ne peut pas se déduire de la valorisation d'une ressource, si les acteurs sont dépourvus de toute intentionnalité pour œuvrer au développement du territoire.

Souvent le processus de spécification est assimilé à un ancrage territorial d'une ressource existante et révélée et/ou introduite. Dans tous les cas, elle constitue l'œuvre d'acteurs qui ne sont pas nécessairement du cru (Aderghal et al., 2017).

Dans le cas des Aït Baâmrane, le figuier de Barbarie a d'abord représenté une culture introduite qui a porté son influence au niveau de la morphologie des paysages, ainsi qu'au niveau du fonctionnement des systèmes de production. Il a donc une épaisseur historique indéniable qui ne peut faire patrimoine qu'associé avec d'autres cultures qui font système. Or dans le discours actuel, comme dans les projets mis en œuvre on relève une sorte de focalisation sur le figuier de Barbarie allant dans le sens d'une occultation des autres cultures et une simplification d'une réalité agraire complexe.

Plusieurs indicateurs attestent que le figuier de Barbarie portait en lui et dans les fonctions qu'il remplissait, les éléments d'une patrimonialisation inconsciente. Il y a lieu de parler d'un enracinement endogène et d'une participation à la caractérisation et la spécification d'un territoire.

III.1 Le processus d'enracinement endogène achevé

Dans son travail sur les Aït Baâmrane, parlant du « beldi » et du « roumi », Simenel (2012),

explique comment le figuier de Barbarie fait partie du domaine qu'il qualifie de laïc, nous comprenons du monde du tangible et de la rationalité, opposé au monde dominé par la présence des esprits, notamment la forêt. Le figuier de Barbarie relève aussi des produits qualifiés de « *beldi* », c'est-à-dire auxquels sont rattachées des valeurs d'identification de qualités de savoir-faire, qui ont aussi valeur identitaire, d'où d'ailleurs la désignation des variétés Aïssa, Moussa et Acherfi, selon leur autochtonie, et par conséquent opposés, à ce qui viendrait de loin, assimilé dans tous les cas au « *Roumi* ». On ne peut que souligner à cette occasion ce rapport au figuier de Barbarie, qui se fonde sur une image paradoxale, d'être une culture allochtone, dont le berceau d'origine est situé en pays chrétien⁵, et d'avoir les faveurs de la communauté pour être un produit « *beldi* », autour duquel existe une sorte de communion qui fait terroir⁶. « Les saints ont apporté l'islam en même temps que les produits de terroir » (Simenel, 2012, p. 177), avant le terme dirions nous. Et c'est ce qui donne à la figue de Barbarie la dimension d'une culture enracinée qui fait aussi la spécificité du pays Aït Baâmrane. Dans le paysage elle a une morphologie linéaire et caractérise plusieurs espaces. Le sens donné à sa présence dans chaque espace n'est pas le même. Dans les lieux habités, elle sert à démarquer l'espace domestique, privé, interdit, voire sacré, comme il est d'usage dans les régions pastorales où l'habitat est souvent dispersé. Mais comme les lieux dans un espace ne sont pas seulement gérés par la symbolique des imaginaires religieux ou autre, les espaces ouverts au figuier de Barbarie ont donné lieu à la formation de vergers horticoles, où l'accès au fruit est censé rester restreint à la famille. La ligne de figuier de Barbarie sert aussi de clôture, séparatrice entre deux champs

contigus, donne des fruits qui sont ramassés par le propriétaire de chaque champ, ou utilisés par les abeilles de l'un et l'autre. Une pratique qui peut s'interrompre en cas de conflit de voisinage. Cette fonction de clôture servant à matérialiser un droit de propriété, on la retrouve également au niveau des parcelles péri-forestières, gagnées sur la forêt, ou revivifiées après avoir été abandonnées. Dans ce cas, la disposition de la ligne du figuier de Barbarie se confond avec celle des courbes de niveau, c'est à dire transversale par rapport à la ligne de pente sur les versants. On suppose dans ce cas que la fonction dépasse la simple distinction des champs des différents propriétaires ou par rapport à la forêt, pour englober aussi une fonction de protection des sols contre l'érosion par ruissellement. Cette présence du figuier de Barbarie dans divers espaces ne se traduisait pas par une extension surfacique importante, mais sa morphologie linéaire a donné naissance à des éléments de paysage fermé, enclos, caractéristique des vallées montagnardes méditerranéennes, quoique nous soyons ici en bordure du désert. Comme ailleurs dans la campagne marocaine, chez les Aït Baâmrane, le figuier de Barbarie occupait un rang secondaire, en terme de valeur marchande, par rapport au troupeau caprin, à l'arganier ou à l'abeille. Nous considérons que sa fonction matérielle, d'aliment, de fourrage, de ligne de démarcation entre différents espaces et propriétés, est doublée d'une fonction symbolique. C'est une culture dont le produit est d'accès régulé, géré aussi par des considérations religieuses, sert dans la régulation des rapports sociaux entre voisins, et entre groupes lointains. Dans ce sens on peut considérer que la gratuité de l'accès aux fruits était gérée par une sorte de consentement inscrit dans le registre de la convivialité, tant que le collecteur respectait

certaines règles. C'est aussi par le troc sur les produits dérivés séchés du figuier de Barbarie qu'étaient consolidés les liens entre les Aït Baâmrane, éleveurs cultivateurs montagnards, et les nomades sahariens.

Sa dimension enracinée, renvoyant une image du territoire vers l'extérieur, est relevée aussi à travers deux indices de taille. Le premier est relatif à l'existence de moussems anciens dédiés au figuier de Barbarie, dont la célébration est locale. Chaque entité communautaire, Sbouya, Mesti et Tighouza, devenues communes rurales, avait son moussem particulier. Le deuxième relatif à l'émission durant les années soixante du siècle dernier, de timbres de poste représentant le figuier de Barbarie emblématique de Sidi Ifni, alors enclave espagnole jusqu'en 1969.

III.2 Le modèle exogène de mise en filière du figuier de Barbarie mis en échec

Dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), pilier II relatif à l'agriculture solidaire, les actions menées correspondent à un modèle déjà appliqué ailleurs, pour d'autres produits de terroir. La période de mise en œuvre du projet de valorisation du cactus, d'une enveloppe budgétaire de 93 millions de Dirhams, couvre la période entre 2010 et 2017.

C'est un modèle qui s'articule autour de trois approches, la première géographique, concerne l'identification du produit et son aire géographique ; la deuxième économique, implique la mise en filière du produit, sa labellisation (création d'IGP), son intégration dans une niche agroindustrielle, la troisième relève de l'ingénierie sociale : elle s'intéresse à

⁵ Ailleurs elle est nommée figue des chrétiens, en amazigh « tazart iroumiin », en arabe « Karmous Annasara ».

⁶ Le terroir est ici compris dans le sens d'une construction sociale communautaire.

la création de coopératives agrégées dans un GIE.

L'identification de ces trois approches ne signifie pas qu'elles se déroulent dans une succession de moments, mais constituent les constantes du modèle, dont la mise en application suit des parcours complexes, dont la reconstruction n'est pas facile.

La conception de la filière du figuier de Barbarie, concerne essentiellement le conditionnement, la mise à la norme du produit, pour intéresser la grande distribution moderne. Après des difficultés de démarrage, une unité de conditionnement d'une capacité de 10 000 tonnes, est mise en location au profit d'une société privée. Elle est censée commercialiser le figuier de barbarie avec le label IGP « Cactus Aït Baâmrane », collecté auprès de producteurs locaux. Mais ces derniers manquent d'enthousiasme pour livrer leur production à l'unité, jugeant peu avantageux les termes du contrat qui leur est proposé.⁷

Une partie de la production passe par les coopératives, fédérées dans le Groupement d'intérêt économique « Cactus Aït Baâmrane », auquel sont associés des sociétés privées. C'est ce même GIE, représenté par trois coopératives « Sobbar Mesti », « Lahouafi, Afoulki », et trois entreprises privées « AZLF », « Sahara Cactus » et « Talat Ikhs » qui sont à l'origine de la demande de l'IGP « Figue de Barbarie Aït Baâmrane ». Cette dernière met sous label les deux variétés Moussa et Aissa dans une aire géographique regroupant neuf communes du cercle de Sidi Ifni (province du même nom) et deux communes de celui de Ksabi (province de Guelmim).

Parmi les coopératives, quelques unes seulement sont fonctionnelles, dont la coopérative féminine de Sbouya qui regroupe une cinquantaine d'adhérents (Pasquali,

2017). Pour les coopératives, comme pour les sociétés privées, il s'agit de la fabrication, à partir des fruits non consommables, des produits dérivés à haute valeur ajoutée, huile de graines de figue de Barbarie, poudre de nopal, filets de raquettes de cactus, des tisanes, du shampoing, savon artisanal, des crèmes pour le visage, de l'huile essentielle, destinés aux marchés national et international. Parallèlement à ces circuits mis en place par l'administration, et dont le fonctionnement est soumis aux normes bureaucratiques, et par conséquent peu flexibles et parfois entachés d'opacité, existe un circuit de commercialisation informel du cactus. Il s'agit des ventes directes des exploitants sur les places de marchés locaux, ainsi que des productions vendues aux intermédiaires collecteurs qui travaillent pour le compte de grossistes ou semi-grossistes, issus de Casablanca et d'autres villes du nord. C'est là une forme de commercialisation ancienne dans la région, qui persiste et présente une concurrence ardue pour les coopératives, compte tenu de la ténacité des commerçants dont la présence devient influente dans les douars et instaurent leur contrôle sur le marché (Pasquali, 2017).

Le processus de valorisation du figuier de Barbarie s'est matérialisé par une multiplicité des acteurs, et une filière segmentée. Des éléments factuels rassemblés, nous déduisons un manque de maîtrise du produit, l'existence d'une concurrence ardue pour le contrôle de la production, et la capture de l'essentiel de la valeur ajoutée par les négociants du fruit et ses dérivés. Parmi tous les acteurs intervenants, les producteurs, souvent des chefs d'exploitation familiale, peu informés des prix, agissant hors circuit du GIE, dans le besoin d'argent frais,

préfèrent commercer avec les grossistes, même si parfois, ils leurs proposent des prix désavantageux.

Ces éléments attestent de l'échec d'un modèle de mise en filière du figuier de Barbarie qui ne peut constituer à lui seul la spécificité de toute une région, et que souligne un rapport de la Cour des comptes. « La visite sur place du projet de valorisation du cactus Aït Baamrane rattaché au DPA de Sidi Ifni a révélé que l'unité qui a très peu fonctionné depuis sa mise en service en 2012, est en état d'arrêt d'activité. UCV⁸ dimensionnée pour recevoir et traiter 10 000 tonnes de fruit de cactus par saison de 5 mois, n'a pu tourner qu'à raison de 1 à 4 jours par an depuis son inauguration en 2012. Selon le GIE « Cactus Aït Baâmrane », cette situation serait due à plusieurs facteurs dont le manque de fonds, la non préparation des GIE à la gestion des unités et au marketing des produits ainsi que la non adhésion des producteurs qui préfèrent vendre leurs productions sur les champs et être payés immédiatement au lieu de la vendre au GIE » (rapport Cours des comptes, en ligne, non daté).

Dans ce cas, il est difficile de parler d'une convergence des objectifs des différents acteurs vers un projet de territoire et la mise en place d'une action collective. Cet éclatement des initiatives nous incite à qualifier la spécificité locale que représente le cactus des Aït Baâmrane, d'objet d'un discours apologétique d'une politique publique, désincarné par rapport à une réalité complexe et fragmentée. Une spécificité remise sur le tapis à l'occasion des festivités annuelles, les festivals de l'Aknari organisés autour du produit, qui engage l'administration, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile.

Ces festivals sont souvent la réplique de ce qui se fait ailleurs pour d'autres produits et dans d'autres territoires, avec une absence d'ancrage dans les douars, contrairement aux moussems autrefois.

⁷ www.leseco.ma/ (9 août 2018)

⁸ L'Unité de conditionnement

Conclusion

De ce qui précède, nous remarquons que le figuier de Barbarie, dans sa trajectoire récente, occupe d'importantes surfaces, mais n'a pas partout supplanté les autres cultures, notamment l'orge, l'élevage, l'arganier et l'abeille. Il s'agit en fait d'une culture déjà ancienne, mais qui ne reflète pas forcément la vocation du milieu, ni les caractéristiques culturelles du groupe social. C'est une ressource qui s'est bien adaptée, a pris une place dans la culture agraire locale et a conditionné les représentations que les Aït Baâmrane avait du proche et du lointain. Actuellement, elle est en devenir sous l'impulsion des projets de développement qui l'intègrent dans leurs dispositifs et en ont fait un produit de terroir générateur de toute une filière. Par cette dernière, le pays Aït Baâmrane a rejoint le club des territoires qualifiés par un produit, tel le pays de l'argan, le pays de la rose et le pays du safran. Une image soutenue par tout un discours, qui la qualifie de culture miracle, manne du développement local, mais pas au fait des difficultés que rencontre la mise en place de dispositifs de toute une ingénierie sociale imposée d'en haut, ni d'ailleurs de l'absence de projet de territoire construit par les acteurs impliqués. Le développement de la culture se manifeste par un accroissement de la production dont une bonne partie est captée par les circuits informels du commerce, le volet agroindustriel demeure marginal, et l'organisation sociale sur la base de rapports contractuels n'arrive pas à supplanter les organisations communautaires recentrées sur la famille. La menace récente de la cochenille met en péril une culture mais pas l'ensemble du système agraire qui doit sa pérennité en toutes circonstances aux combinaisons entre diverses cultures, mais aussi au soutien des revenus migratoires et de la pluriactivité. En cela, le système du

figuier de Barbarie, combiné avec d'autres productions, est en rupture avec le modèle de développement proposé par les décideurs.

Adam A., Amzil L., Michon G., Alifriqui M., Simenel R.

- 2016 : « Des terroirs apicoles aux terroirs mellifères », In. M. Berriane et G. Michon (ed.) Les Terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine. Université Mohammed V de Rabat-IRD,

Aderghal M., Berriane M., Iraki A., Laouina A.

- 2011 : « Projet de territoire, territoire de projet », synthèse des travaux du colloque international, Bulletin d'information de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, n° 9

Aderghal M., Casabianca F., Landel P.A., Michon G., Sénil N.

- 2017, « L'ancrage territorial des spécificités Regards croisés sur les arrière-pays méditerranéens ». Hespéris-Tamuda LII (1) pp. 357-381.

Barathon J.-J., El Abbassi H., Lechevalier C.

- 2010 : « Gestion des sols et de l'eau dans le massif d'Itni Anti-Atlas occidental », Norois, 214 | 2010/1. <https://journals.openedition.org/norois/pdf/3165>.

Boujghagh M.

- 2015 : « Les techniques de plantation du cactus dans les zones arides pour améliorer sa productivité en luttant contre l'érosion ». Rapport du Projet d'Accès aux Marchés pour les Produits Agroalimentaires et du Terroir (PAMPAT). www.pampat.ma

Cardon C.

- 2017 : « Causes et conséquences du développement du figuier de Barbarie dans une vallée du territoire des Aït Baâmrane (Sud Maroc). » Mémoire de fin d'études ISTOM.

Cour des comptes

- 2018 : Fond de développement rural et des zones de montagne FDRZM, <http://www.courdescomptes.ma> (28 janvier 2019)

Genin M.

- 2015 : « Effets induits des dynamiques de mise en culture du figuier de Barbarie sur la régénération de l'arganier dans une zone pré-saharienne du sud-ouest marocain. » Mémoire Master2 AGROPARISTECH, Paris.

Faouzi H.

- 2015, « Le figuier de Barbarie (l'Opuntia ficus-indica) : un produit de terroir pour le développement local ? Aknari des Aït Baâmrane (Anti-Atlas occidental, Maroc) », Les Cahiers d'Outre-Mer, 271 | 2015, pp. 375-400.

Hinnewinkel J.-C.

- 2007 : « L'avenir du terroir : gérer de la complexité par la gouvernance locale ». Méditerranée, vol. 109, n° 3, p. 17-22.

Landel P.A., Senil N.

- 2009 : « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », Développement durable et territoires [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7563>

Maghrani L.

- 2003 : « Les systèmes géographiques archaïques du pays des Aït-Ba-Amrane (Anti-Atlas marocain) et leur évolution. » Thèse de doctorat, Université de Nancy II.

Mourou, M., Adam A., Cardon C., Aderghal M., Vaillant M., Benalay L., Romagny B.

- 2018 : « Figuier de Barbarie ou arganier ? Nouvelles mutations des systèmes agrosylvopastoraux dans une vallée de la montagne des Aït Baamrane (Maroc) » Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine.

Nouaïm R.

- 2005 : L'arganier au Maroc, entre mythes et réalités, Paris, L'Harmattan, 239 p.

Pasquali F.

- 2017 : « La structuration de la filière de l'Aknari, le cas de Mesti. La portée sociale du changement agropaysager par le figuier de Barbarie et l'inhibition au développement du territoire. » Rapport de stage.

Romagny B.

- 2009 : « L'IGP Argane, entre patrimonialisation et marchandisation des ressources ». Maghreb - Machrek, 202 (4), 85-114. doi :10.3917/machr.202.0085.

Simenel R., Aderghal M., Sabir M., Auclair L.

- 2016 : « Cairn, borne ou belvédère ? Quand le naturalisme et l'analogisme négocient la limite entre espace cultivé et forêt au Maroc » Anthropologica Volume 58, Issue 1, January 2016, pp. 60-76

Simenel R.

- 2010 : L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amran, un exil en terre d'arganiers (Sud Maroc), CNRS Éditions, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 327 p.